

# Compte-rendu du conseil municipal du 12 Août 2020

Ouverture de séance à 18h13

Présents : Christiane BENICH,, Marie-Chantal CHAVES-LOPES, Stéphane HOUDART, Patrick FARGE, Colette FAU, Michel LAURENS, Christine VINET, Céline CAZAUX-ROCHER.

Absents : Bruno DUTRUCH (pouvoir à Christiane BENICH), Laurence MANOUX (pouvoir à Stéphane HOUDART), Ludovic DOIT

Mme CAZAUX-ROCHER Céline est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des présents. Le compte-rendu du conseil municipal du 30/07/2020 est adopté à l'unanimité des présents.

Mme BENICH demande d'ajouter un point à l'ordre du jour suite à la réception d'un mail du Département concernant la subvention du FDAEC.

## 1) Élection des délégués suppléants en vue de l'élection sénatoriale.

A cause d'omissions sur le Procès-Verbal, le Tribunal Administratif a décidé d'annuler l'élection des suppléants sur notre commune. Nous procédons donc à nouveau à cette élection.

Le bureau, présidé par Mme BENICH Christiane est composé de Mme FAU Colette, Mme CHAVES-LOPES Marie-Chantal, M HOUDART Stéphane et Mme CAZAUX-ROCHER Céline.

Les candidats au mandat de suppléant sont Mme BENICH Christiane, Mme CHAVES-LOPES Marie-Chantal et Mme CAZAUX-ROCHER Céline. Chacune obtient 10 voix soit l'unanimité des présents, ou représentés et accepte le mandat.

## 2) Subvention FDAEC

Afin de bénéficier de la subvention accordée par le FDAEC, Mme BENICH Christiane, demande l'autorisation à son Conseil Municipal de dépenser la somme de 4700€ HT afin d'acheter des tables et chaises pour la cantine adaptées aux enfants. Un chariot de ménage afin de remplacer le matériel actuel qui est interdit depuis plusieurs années dans les espaces collectifs, particulièrement à destination des enfants, cet achat est d'autant plus important dans le contexte du COVID19 actuel.

Il était aussi question de matériel informatique permettant l'archivage des documents stockés sur le serveur, le surchargeant à tel point qu'il en devient inutilisable. Cependant ce même serveur, bénéficie d'outils d'archivage et d'administration permettant la sécurisation et l'archivage des données sans besoin d'acheter du matériel. Nous contacterons l'administrateur dès son retour de congés afin d'organiser le système sans achat supplémentaire pour la commune.

Le conseil municipal autorise Mme BENICH Christiane à dépenser cette somme afin de bénéficier de la subvention dans son intégralité.

Séance levée à 19h08